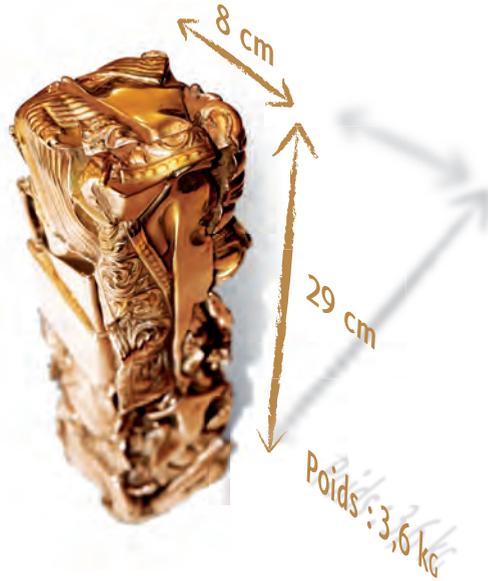


Trophée en bronze poli
conçu par César en 1975
et décerné lors de
la "Nuit des César"
depuis 1976



Nommé pour un César
mode d'emploi



Qui vous a nommé ?

Les 3 702 membres votants de l'Académie des César, à jour de leur cotisation au 30 octobre 2009.

La majorité d'entre eux sont devenus membres de l'Académie en justifiant d'une sérieuse expérience professionnelle.

Sont également membres de droit tous les nommés des années précédentes, ainsi que tous les professionnels français ayant reçu un Oscar.

Le reste constitue le collège des "membres associés", rassemblant les personnes qui ont voulu faire partie de l'Académie et « qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma » pour reprendre la formule exacte du règlement de l'Académie.



Comment avez-vous été nommé ?

Par vote à bulletin secret, par correspondance ou en ligne.

Depuis cette année, l'Académie devient la première Académie au monde à réserver le vote à un collège électoral intégralement identifié, à la personne près, tout en garantissant l'anonymat absolu des votes, la confidentialité totale des résultats, et le choix entre le vote en ligne et le vote par correspondance.

Tous les votants ont d'abord reçu, au choix des ayants droit, des invitations à voir les films en projection privée, des places gratuites pour les films encore à l'affiche, ou des DVD (Coffret DVD César 2010).

Ils ont ensuite reçu le matériel de vote du premier tour : leur bulletin de vote (vote par correspondance), leurs codes d'accès (vote en ligne), et le "Guide Films César 2010", qui recense l'ensemble des films sortis sur les écrans français entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009 ainsi que leurs équipes artistiques et techniques.

Pour le premier tour, le vote a été ouvert le 2 janvier et clos le 21 janvier.

Le 22 janvier à 9h, lors de la conférence de presse d'annonce des résultats, les enveloppes cachetées des nominations résultant du dépouillement de l'ensemble des votes par correspondance et des votes en ligne ont été remis par Maître Blot, huissier, à Alain Terzian, Président de l'Académie, qui en a immédiatement fait lecture devant les journalistes présents.



Le Déjeuner des Nommés

Traditionnellement, l'Académie invite l'ensemble des nommés à se retrouver au restaurant Le Fouquet's lors d'un déjeuner amical.

C'est à cette occasion que vous sera remis votre Certificat Original de Nomination, dans son cadre en verre.

Ne le perdez pas ! C'est un exemplaire unique.

C'est le meilleur moment pour rencontrer l'équipe de l'Académie. Ils sont tous là, et le stress d'avant cérémonie ne les a pas encore rendus totalement fous. Vous pourrez même vous plaindre !!!



Comment pourriez-vous devenir lauréat ?

A compter du lundi 3 février, et durant deux semaines, l'ensemble des films ayant au moins une nomination va être présenté au cinéma Le Balzac. Chaque film dispose de deux séances de projection, attribuées par tirage au sort.

En même temps, les membres vont recevoir le matériel de vote de second tour (bulletin de vote papier et codes d'accès pour le vote en ligne). Les votants n'ont plus alors qu'à faire leur choix, dans chacune des 20 catégories, dans une liste réduite aux seules nominations.

La clôture définitive des votes du second tour a lieu le 22 février pour le vote par correspondance, et le 27 février à 12h pour le vote en ligne.

Quand le saurez-vous ?

Les résultats seront dévoilés sur scène lors de la 35^{ème} Cérémonie des César, au Théâtre du Châtelet, le 27 février prochain, diffusée en clair, en direct et en exclusivité sur Canal + à partir de 21h.

L'huissier assermenté aura procédé dans l'après-midi du 27 février à l'extraction des résultats, puis à leur mise sous enveloppe cachetée. Muni des vingt précieuses enveloppes, il se rendra ensuite au Théâtre vers 20h30 pour s'installer dans sa loge en coulisses, où il restera jusqu'à la fin de la Cérémonie.

C'est lui qui remettra à chacun des remettants, au fur et à mesure de la progression de la Cérémonie, l'enveloppe contenant le nom du lauréat, qui sera ouverte sur scène quelques minutes plus tard.



Le soir de la Cérémonie

La Cérémonie vous est dédiée. Vous en êtes donc bien évidemment les principaux invités.

Tous les nommés sont placés à l'orchestre.

Le service billetterie de l'Académie vous a fait parvenir votre formulaire de préinvitation.

Il vous suffira de le retourner rempli pour obtenir votre « Pass ». Celui-ci vous permettra, le soir de la Cérémonie de retirer vos billets à l'entrée du Théâtre du Châtelet, d'accéder au cocktail de bienvenue, et contiendra également vos places pour le dîner de Gala ainsi que votre carte d'accès à la "Party".

Les portes du Châtelet s'ouvrent aux invités dès 18h30. Le cocktail de bienvenue vous attend du premier étage à la magnifique terrasse du 4^{ème} étage.

En tant que nommés, vous arrivez par le Tapis Rouge.

Vous rentrez dans le Théâtre par le photocal. Ne pas hésiter à poser pour les télévisions et les photographes à l'occasion, ils ne sont là que pour vous. A tout le moins, pour les timides, marchez doucement...

L'entrée dans la salle se fait à partir de 20h15, et les portes de la salle sont closes à 20h45.

La Cérémonie commence à 21h précises, heure de la prise d'antenne.

Elle commence par l'hommage aux disparus, et se termine invariablement par l'annonce du César du Meilleur Film.

Quelques conseils

C'est une soirée de gala, nous demandons donc à tous nos invités d'être habillés en conséquence ...

Ne pas arriver au dernier moment, afin de pouvoir profiter pleinement du cocktail de bienvenue.

Ne pas attendre le dernier moment pour s'installer à votre place, afin de faciliter l'entrée dans la salle des mille trois cent invités.

Préparer un texte pour une éventuelle montée sur scène peut ne pas être inutile, sauf pour les rois de l'improvisation ou les superstitieux.



Vous êtes lauréat

Vous avez entendu la(le) remettant(e) prononcer votre nom. Vous vous êtes levé, avez dérangé vos voisins, pris un peu de temps pour partager l'instant avec quelques uns de vos laudateurs, et vous montez sur scène. Il y a un escalier de chaque côté. On vous remet la statuette, et c'est à vous. Mille trois cent invités et plusieurs millions de téléspectateurs vous écoutent...

Les meilleures choses ayant une fin, vous vous préparez à sortir de scène. Si vous êtes trop long, Valérie Lemerrier et Gad Elmaleh vous ont aidé à terminer...

Vous ne revenez pas tout de suite vous asseoir dans la salle. Vous sortez en coulisse côté jardin (à droite quand vous regardez le public), sans oublier votre César.

Votre nouveau statut de lauréat vous contraint alors à quelques obligations médiatiques : une interview "à chaud" par Laurent Weil pour Canal +, puis quelques mots de remerciements pour ceux qui vous ont élus, captation orchestrée par Michel Reilhac pour l'Académie. Vous passez ensuite au photocall.

Il vous restera encore un passage en salle de presse, devant l'ensemble des autres médias, après une brève présentation de votre parcours par N.T. Binh. Vous terminez par le Studio Photo "Louis Lumière" de l'Académie. Ceci est le parcours média officiel, validé par l'Académie, que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Vous pourrez également avoir à répondre à d'autres demandes de médias, auxquelles vous pourrez décider à votre guise de répondre ou non. Sachez toutefois que toutes les personnes représentant les médias dans les coulisses ont fait l'objet d'une accréditation détaillée de la part de l'Académie, et sont à priori dans une prédisposition très bienveillante à votre endroit.

Pas d'inquiétude... Dès votre sortie de scène, votre "accompagnateur(trice)" qui vous est exclusivement dédié par l'Académie, sera là pour s'occuper de vous et vous assister lors des différentes étapes de ce parcours. Elle (il) est là aussi pour répondre à toutes vos questions, et faire en sorte que ce moment magique se passe de la manière la plus agréable possible pour vous.

Ce même accompagnateur vous expliquera comment et à quel moment, vous pourrez regagner la salle pour assister à la fin de la Cérémonie.

Enfin, pour terminer la Cérémonie, Valérie Lemerrier et Gad Elmaleh vont vous demander, avec tous les autres lauréats, de venir les rejoindre sur scène pour la photo de famille. Nous vous remercions vivement de vous plier à ce dernier exercice protocolaire.



Le dîner de Gala et la Party

Vous êtes lauréat : votre accompagnateur vous a donné rendez-vous dès votre sortie de scène, après la photo de famille, pour vous permettre de vous rendre de manière prioritaire au Fouquet's où se tient le dîner de Gala.

Merci de suivre ses consignes, qui vous permettront d'accéder sans difficulté au restaurant.

Vous n'êtes pas lauréat : vous restez les invités de l'Académie au dîner de Gala, pour lesquels vous avez reçu les invitations indispensables avec votre Pass. Un service de navettes est mis à votre disposition à la sortie du Châtelet pour vous rendre au Fouquet's.

N'oubliez pas vos invitations, qui vous seront indispensables pour profiter des navettes et accéder au restaurant.

Un photocall attend les invités à l'entrée du Fouquet's.

Vous entrez ensuite dans la salle de restaurant, où a lieu le dîner de Gala. Le placement est libre. Vous pouvez donc composer votre table à votre guise.

Une fois terminé le dîner, nommés et lauréats sont alors les bienvenus à la «Party», qui a lieu à 200 mètres du Fouquet's chez Mimi Pinson (79 rue Quentin Bauchard 8^e). Vous y accédez en suivant le tapis lumineux installé à la sortie du Fouquet's. Là encore, n'oubliez pas vos invitations.



Prix Daniel Toscani du Plantier

En tant que nommés, c'est vous qui vous allez voter pour décerner le Prix Daniel Toscani du Plantier, destiné à récompenser la productrice ou le producteur qui aura marqué de son empreinte l'année 2010.

Vous avez reçu à partir du 4 février votre matériel de vote, comprenant le "Guide Producteurs César 2010", qui recense l'ensemble des producteurs éligibles de l'année 2009 et votre bulletin de vote. Celui-ci doit être renvoyé à l'huissier avant le 18 février. Le prix sera remis à l'heureux élu le 22 février lors d'une soirée à laquelle seront conviés l'ensemble des producteurs éligibles.

Devenir membre de l'Académie

Votre nomination vous donne le droit d'être membre de l'Académie sans avoir à déposer un dossier de candidature.

Dans le courant du mois de mars, vous recevrez un courrier en ce sens vous présentant le règlement de l'Académie, et vous proposant d'en devenir membre.

Il vous suffira simplement de retourner le formulaire joint après l'avoir complété des renseignements nécessaires.

Pour contacter l'Académie

Académie des Arts et Techniques du Cinéma
16, avenue Elisée Reclus - 75007 Paris
Téléphone : 01 53 64 05 25
info@academie-cinema.org

<http://www.academie-cinema.com>